### DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement de ROCHEFORT

> Canton de ROYAN

> Commune de ROYAN

> > /CB

Objet FISCALITE SYNDICALE EXERCICE 1986

86.052

DATE DE CONVOCATION

24 MARS 1986

DATE D'AFFICHAGE

24 MARS 1986

Nombre de conseillers

en exercice

33

Nombre de présents

27

Nombre de votants

33

POUR :

CONTRE :

ABSTENTIONS :

UNANIMITE

# Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

14. AVR. 1986

ROCHEROPT, U

COMMUNE DE ROYAN

du 2-3-1982

L'An mil neuf cent quatre vingt six

le Vingt Huit Mars

17 heures 30

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Jean de LIPKOUSKI

Etaient présents. MM. de LIPKOWSKI - FABER - TAP - BOUTET - MOS - BUSSEREAU - DAUZIDOU - BENOIT - Mme BUCHET, Adjoints, MM. BARBAT - BIROLLEAU - CANDAU - COUNIL - Mmes DE GAYE - DEVIGNE-FONTAN - GAUDIN - JEAN - MM. LACOTTE - LAPERCHE - LE GUEUT - MARCONI - MONNARD - POTENNEC - REVOLAT - ROUDOT - THOMAS-

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés MM. e LAFAYE par M. FABER

MM. BERNARO par M. MOST Mme CENAC par M. MONNARO

Absents:-MM. GEOFFROY par M. BARBAT - M. PAPEAU par M BIROLLES Mmme BARRAUU-DUCHERON par M. ROUDOT

M mm DEVISNE

a été élu Secrétaire.

Par délibération en date du 21 Décembre 1983, le Comité Syndical a décidé que les charges du S.I.V.O.M. de la Presqu'ile d'Arvert et de la Côte de Beauté, réparties entre les différentes communes, seraient couvertes par une fiscalités/ syndicale.

Un tableau annexé au Budget Primitif 1986 du S.I.V.O.M. fait apparaître, pour chaque commune, le montant de sa quote-part.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Après en avoir délibéré.

#### DECIDE :

- d'accepter que le S.I.V.C.M. de la PRESQU'ILE D'ARVERT et de la COTE DE BEAUTE, mette en recouvrement, par voie de fiscalité directe, le montant de la quote-part mise à charge de la Commune telle qu'elle résulte du tableau sus-visé, soit : QUATRE MILLE SIX CENT QUARANTE HUIT MILLE QUATRE CENT QUATORZE FRANCS. (4 648 414 F)

> Fait et délibéré à ROYAN, Les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre MM. les Membres présents,

Pour extrait conforme avie de Rour le Député-Maire, Bour le Premier-Adjoint,

.P. FABER

CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL

## A VOCATION MULTIPLE

PRESQU'ILE D'ARVERT - COTE DE BEAUTÉ

BUREAUX à : 17200 ROYAN 17. RUE DE L'ÉLECTRICITÉ TÉLÉPHONE : (46) 05.37.42 ROYAN le 24 AVRIL 1986 LE PRESIDENT DU S.I.V.O.M.

V/RÉF.

N/REF. SG - 86/293 JL/LP

à

Monsieur le Maire de

17205 ROYAN

OBJET : Fiscalité Syndicale 1986

P.J : 1

Monsieur le Maire et cher Collègue,

PRESOUTLE WARVERT

J'ai l'honneur de vous renvoyer, avec mention du dépôt à la Sous-Préfecture de ROCHEFORT S/MER, un exemplaire de la délibération de votre Conseil Municipal décidant du mode de recouvrement de la fiscalité syndicale 1986.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire et cher Collègue, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Pour le Président

Le ler Vice-Président délégué

G. CHARRE